

PLOMBIÈRES - CONSOMMATION

# Le vignoble double sa superficie avant même de faire sa 1<sup>re</sup> cuvée

Le vin du Pays de Herve plantera 4 hectares de vignes de plus

**L**a coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale Vin du Pays de Herve va doubler la superficie de son vignoble. Après avoir planté quatre hectares de vignes à Clermont (Crawhez), Aubel (Messitert) et Hombourg (Te Berg et Berlieren), elle se prépare à mettre en culture la même surface du côté de Hombourg et de Montzen, non loin du golf de Henri-Chapelle. L'opération est prévue pour le mois de mai, explique Michel Schoonbroodt, l'administrateur délégué de Vin du Pays de Herve.

Avec ce total de 8 hectares, Vin du Pays de Herve disposerait de l'équivalent d'un peu plus de 11 terrains de foot en culture. Ce n'est pas tout: la coopérative compte bien concrétiser son projet de chai, pour préparer et emmagasiner ses futurs vins. Actuellement, la coopérative envisage trois localisations: Henri-Chapelle (à proximité du golf) ou sur le territoire des communes de Plombières ou d'Aubel (dans les environs du cimetière américain, d'où on jouirait d'une vue imprenable sur le Plateau de Herve).

**DU CAPITAL DÉPENDRA LE CHAI**  
La coopérative cherche tou-



On plantera l'équivalent de 5 terrains de foot en plus. © Vin du Pays de Herve

jours à assurer l'augmentation de son capital. En trouvant de nouveaux coopérateurs, d'abord. Mais l'ambition est aussi de convaincre Meusinvest à venir rejoindre la Société Régionale d'Investissement de Wallonie, limitée à 200.000 € dans le capital.

De l'importance des nouveaux capitaux levés dépendra le profil et l'aspect du chai, explique Michel Schoonbroodt. Un bâtiment qui pourrait devenir un

nouveau jalon touristique dans la région, à côté de la siroperie Nyssen ou de la fromagerie du Herve du Vieux moulin, par exemple.

#### DU BIO

Pour les quatre hectares supplémentaires à planter, la coopérative demeure dans les mêmes cépages. Avec du Johanniter, du Solaris, du Muscaris et du Souvigner gris, adaptés à une agriculture bio et per-

mettant de produire du blanc et du mousseux. Ceci pour une capacité estimée à 5.000 bouteilles l'hectare, une année normale. Avec les plants de 2018, on devrait pouvoir envisager de premières bouteilles en 2021, selon Michel Schoonbroodt.

La mise sur pied de la coopérative, en septembre 2017, a permis la création de deux emplois, jusqu'à présent. ●

Y.B.

**Avec les plants de 2018, on devrait pouvoir envisager de premières bouteilles disponibles en 2021 »**

**Michel Schoonbroodt** Administrateur délégué de Vin du Pays de Herve

